RÉUSSIR L'ENTRÉE AU LYCÉE PROFESSIONNEL



Pour répondre à la priorité ministérielle d'amélioration de la réussite à l'entrée au lycée professionnel définie dans la circulaire n° 2016-055 du 29 mars 2016, Monsieur le Recteur de l'académie de Caen a chargé un groupe de travail académique inter catégoriel de produire des recommandations et des outils permettant :

- d'améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel pour mieux informer et préparer les collégien(ne)s et leurs familles sur les métiers et les spécificités de la formation professionnelle ;
- d'accueillir les élèves afin de favoriser leur intégration et marquer leur entrée dans la voie professionnelle, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus au lycée et en milieu professionnel ;
- de rendre les choix d'orientation plus réversibles pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune, élément déterminant pour sa réussite et sa persévérance scolaire ;
- de mieux préparer l'élève aux périodes de formation en milieu professionnel.

L'outil proposé contient, dans une première partie, un état des lieux des actions et dispositifs existants dont la réalisation a mobilisé les équipes de direction, qu'elles en soient ici remerciées. La seconde partie présente des recommandations de mise en œuvre qui seront illustrées à partir de l'an prochain par des exemples concrets.

Ce groupe de travail a été piloté par Matthias BOUVIER, IA-DASEN du Calvados, et coordonné par Carine Blanc, Proviseure du lycée Arcisse de Caumont à Bayeux et Sophie Pommier, IEN ET économie gestion.

Les membres de ce groupe de travail sont :

Sylvain Adam - IEN IO DSDEN de la Manche

Agnès Bourgalet - IEN EG Anglais lettres

Samuel Challe - PLP génie électrique Lycée Curie-Corot à Saint-Lô

Fanny Drion - PLP lettres histoire LP Flora Tristan à La Ferté Macé

Anne Helbert - CPE lycée Cornu à Lisieux

Loïc Laignel - Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques du lycée Gabriel à Argentan

Joëlle Morvan - IEN ET Sciences biologiques et sciences sociales appliquées

Jean-Louis Picot - IA-IPR Anglais

Sonia Turgis - Principale du collège Albert Camus à Tinchebray





Bilan académique

Échanges et partenariats pour une orientation réussie vers le lycée professionnel

Échanges et partenariats

pour une orientation réussie vers le lycée professionnel

A - Actions menées sur le territoire

Mini-stages et visites de plateaux techniques

Les objectifs sont de découvrir des formations, confronter les représentations, conforter les choix d'orientation, rassurer les familles et consolider les parcours. Il s'agit également de prendre un premier contact avec le lycée professionnel et observer ses spécificités : filières, enseignement professionnel, enseignement général et vie scolaire.

Les mini-stages et les visites se déclinent selon les modalités suivantes :

- · demi-journées, journées ;
- · accueil individuel ou collectif;
- prise en charge par l'enseignant ou par un pair de la filière.

Forums

Les objectifs sont de faire découvrir les formations existantes sur un secteur (forum des formations) et/ou de faire découvrir une formation à travers la découverte des métiers, d'un secteur de métiers (forum des métiers).

L'atteinte de ces objectifs est rendue possible grâce à des partenariats entre EPLE 1 (inter-collèges lycées profession-

partenariats entre EPLE 1 (inter-collèges, lycées professionnels / collèges, bassin d'éducation), grâce à l'implication des collectivités locales pour les financements et le transport des élèves ainsi qu'à celle des branches professionnelles.

Réunions d'information à destination des collèges (élèves, familles)

Ces réunions ont pour finalité d'informer les élèves et les familles sur le lycée professionnel et les formations. Elles se déroulent sous forme de réunions plénières dans les collèges ou réseau de collèges animées par les équipes des lycées professionnels.

4e de découverte - dispositif local

- créneaux dédiés à l'accueil des élèves de collège, définis par les lycées professionnels, à l'échelle d'un territoire;
- accompagnement de l'élaboration du futur projet d'orientation (professeurs principaux des collèges, CPE, COP, personnels de direction, familles);
- accueil et prise en charge pédagogique assurés par des professeurs d'enseignement professionnel;
- exploitation de l'expérience vécue des élèves par les enseignants de collège dans le cadre du parcours Avenir.

La 4º de découverte s'organise de la façon suivante

Il s'agit de permettre à des élèves de 4°, fragiles scolairement, de se réinscrire dans une dynamique positive à travers la découverte renforcée de différents univers professionnels (en appui sur le réseau des lycées professionnels partenaires) et de découvrir une gamme de formations la plus large possible.

In fine, ce dispositif vise la construction progressive d'un projet d'orientation choisi, réfléchi, et non subi.

Les actions telles que les portes ouvertes, formations et informations à destination des professeurs principaux participent également aux échanges et partenariats favorisant la réussite de l'entrée au lycée professionnel





¹ EPLE Etablissement Public Local d'Enseignement – Collèges et Lycées

Échanges et partenariats

pour une orientation réussie vers le lycée professionnel

B - Bilan

Leviers

- mise en place du parcours Avenir au collège impliquant davantage les élèves dans le processus d'orientation;
- · implication des équipes et mutualisation des pratiques ;
- disponibilité et investissement des entreprises et des établissements sollicités;
- mobilisation des élèves de l'établissement d'accueil (information par les pairs).

Freins

- primauté du choix géographique dans la construction du projet d'orientation ;
- représentations erronées des modalités de formation en lycée professionnel;
- degré d'information insuffisant des professeurs de collège sur les spécificités de la voie professionnelle;
- · absence de partenariat stable dans certains secteurs ;
- difficultés à caler les calendriers
 (collège / lycée professionnel / entreprises);
- moyens insuffisants pour financer les déplacements lors des visites en entreprise.





Bilan académique

Accueil et intégration au lycée professionnel



Accueil et intégration

au lycée professionnel

A - Actions menées sur le territoire

- · visite de l'établissement et rencontre avec ses acteurs ;
- visites d'entreprises pour mieux identifier les spécificités du monde professionnel et pour poursuivre l'éducation à l'orientation vers la confirmation du choix;
- interventions de professionnels
 (DRH, salariés, chefs d'entreprise);
- actions de cohésion de groupe : parrainage entre pairs par les cohortes de 1e et/ou terminale, activités de type rallye, journée du sport scolaire etc;
- préparation des PFMP²;
- entretiens personnalisés avec des membres de l'équipe pédagogique et/ou éducative;
- mise en place des actions visant la consolidation des compétences;
- changement de filière possible à l'échelle de l'établissement ou du bassin avant le troisième tour d'affectation.

Objectifs

- permettre l'intégration dans un établissement de formation :
 - découvrir le nouvel établissement, sensibiliser aux exigences de la formation, aider les élèves à s'intégrer dans un collectif,
 - dégager un profil global des élèves : mieux connaître leurs potentialités et leurs besoins ;
- · faciliter la construction d'une identité professionnelle ;
- permettre aux élèves de découvrir le monde de l'entreprise et la réalité professionnelle d'un secteur ;
- · accompagner l'élève dans sa recherche de PFMP;
- · sécuriser le parcours et prévenir le décrochage :
 - aider les élèves à confirmer leur choix d'orientation,
 - envisager une évolution accompagnée de parcours,
 - repérer rapidement les élèves dont l'orientation n'est pas consolidée et/ou qui présentent des fragilités diverses.

Modalités

- période d'intégration allant d'une journée à une semaine en septembre (temps banalisé);
- programmation pluriannuelle de l'accompagnement personnalisé sous forme de modules dédiés comme des rencontres avec des profession-nels, des visites d'entreprises, etc.;
- mise en place de dispositifs de suivi individualisé, parfois adossés à l'accompagnement individualisé, ou sous forme de tutorat, initiés par des entretiens de positionnement, et pouvant associer les familles :
- appui sur la plateforme MLDS³;
- repérage des jeunes susceptibles d'être dirigés vers le dispositif
 SAS ³ ou tout autre dispositif local d'accompagnement;
- prise en charge des groupes par des personnels pluri-catégories.



² PFMP - Période de Formation en Milieu Professionnel

³ MLDS -Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire

⁴ SAS – dispositif destiné aux élèves de 3e non affectés et leur permettant une pré-affectation en LP en attente d'une orientation définitive

Accueil et intégration

au lycée professionnel

B - Bilan

Leviers

- caractère souple de l'organisation plébiscité par les équipes, qui sont force de proposition;
- projet d'accueil permettant de définir le profil de chaque élève :
- mobilisation et renforcement de la cohésion des équipes pédagogiques et éducatives dans un travail complémentaire entre enseignement général et enseignement professionnel;
- · actions menées par des personnels pluri-catégoriels ;
- mutualisation des pratiques pédagogiques et prise en charge individualisée;
- élaboration d'une base de données des entreprises partenaires;
- · investissement des entreprises locales ;
- · actions appréciées par les élèves car elles permettent :
 - la cohésion du groupe classe,
 - la construction progressive de l'identité professionnelle,
 - l'adéquation entre la représentation de la formation choisie et la réalité,
 - la valorisation des élèves des classes de 1e et terminale quand ils sont associés à l'accueil de leurs camarades.

Freins

- réticences à envisager les aspects transversaux du métier d'enseignant et à adhérer au projet d'accueil en fonction des représentations variables de son caractère prépondérant;
- · déficit de formation des équipes pluri-catégorielles ;
- · difficultés à faire du lien avec le parcours Avenir ;
- persistance d'orientations par défaut ;
- $\boldsymbol{\cdot}$ primauté du choix géographique dans le projet d'orientation
- difficulté à répondre aux vœux de réorientation en l'absence de places vacantes;
- insuffisance de préparation de la PFMP se manifestant par un décalage entre les acquis des élèves et les attendus de l'entreprise;
- horaires et maillage des réseaux de transports inadaptés à la mobilité nécessaire des élèves en PFMP;
- moyens insuffisants pour financer les déplacements lors des visites en entreprises.





Bilan académique

Relations avec les familles



Relations avec les familles

A - Actions menées sur le territoire

Objectifs

- informer sur les attentes pédagogiques du lycée professionnel et les spécificités des filières professionnelles ;
- · assurer le suivi des élèves dans une dynamique de co-construction ;
- identifier la situation singulière de chaque élève et de sa famille.

Modalités

- · accueil individuel de toutes les familles et des élèves lors de l'inscription ;
- réunions d'information à destination des parents d'élèves :
 - des classes de 2^{de} dans la première quinzaine de septembre,
 - o en plénière,
 - o par filière,
 - animées par l'équipe pédagogique ;
- · organisation de temps de convivialité;
- · présentation des aides dont peuvent bénéficier les élèves ;
- invitation des familles dans les classes de leurs enfants dans la phase d'accueil.

B - Bilan

Points positifs/leviers

- retours positifs des familles quand le lycée professionnel dans sa politique d'accueil :
 - présente son fonctionnement (services, calendrier, aides sociales ...),
 - organise une rencontre avec les équipes pédagogiques (modalités d'évaluation, PFMP),
 - accompagne les élèves dans la recherche de lieux de PFMP;
- ·implication des parents (outils de communication).

Freins

- réticence des parents en lien avec leur représentation de l'école en général;
- · réticence de l'école, parfois, à s'ouvrir aux parents.





Le bilan académique des actions conduites dans les EPLE pour favoriser l'accueil et l'intégration des élèves en 2^{de} professionnelle témoigne de leur variété et de leur pertinence. Il permet de partager un ensemble de bonnes pratiques émanant des bassins d'éducation. Il permet également de formaliser des préconisations pour l'élaboration d'une politique cohérente et partagée visant la réussite de l'entrée au lycée professionnel. Ces préconisations se déclinent dans la réforme du collège et dans le parcours Avenir pour faciliter l'élaboration progressive du projet d'orientation de l'élève ; le parcours Avenir est co-construit de la 6^e à la terminale, dans un esprit de sécurisation. L'élève, au cœur de cette démarche, est acteur de sa propre réflexion.

Les grands axes de cette élaboration :

- instaurer un climat de confiance engagé avec l'équipe pédagogique dès l'entrée en 6e ;
- entrer dans une démarche de co-construction progressive du projet d'orientation entre l'élève, l'équipe éducative et la famille ;
- · identifier la situation singulière de chaque élève et de sa famille ;
- · ancrer cette démarche au cœur des enseignements disciplinaires ;
- accueillir au lycée professionnel dans une logique de continuité de parcours ;
- · confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune ;
- préparer les élèves aux compétences et aux comportements attendus en milieu professionnel.

Liens et sources :

Réussir l'entrée en lycée professionnel – circulaire 2016-55 du 29-03-2016– MENESR – DEGSCO A2-2 Circulaire Réussir l'entrée au lycée professionnel - Education.gouv

Organisation et accompagnement des périodes de formation en milieu professionnel- circulaire 2016-053 du 29-03-2016 - MENESR - DGESCO A2-2 Circulaire Organisation et accompagnement PFMP - Education.gouv

Parcours Avenir – arrêté du 1-7-2015 – J.O du 7-7-2015 - MENESR – DGESCO A1-4 Parcours Avenir - Education.gouv



Echanges et partenariats

au service d'une orientation réussie vers le lycée professionnel



Echanges et partenariats

au service d'une orientation réussie vers le lycée professionnel

Renforcer la liaison collège-lycée contribue à la réussite de l'élève au lycée professionnel.

Harmoniser et mutualiser en bassin d'éducation et/ou en CLEE⁵ :

- se doter dans les lycées professionnels d'outils communs de communication à destination des familles et des élèves mais aussi entre établissements;
- s'appuyer sur des partenaires des mondes économique, professionnel et associatif dans le cadre des EPI⁶ relevant de la thématique du monde économique et professionnel;
- planifier de façon harmonisée les différentes actions de liaison (mini-stages, forums, salons) qui, de préférence, seront conduites au premier trimestre;
- · identifierunréférent mini-stage dans chaque établissement.

Elaborer un plan de formation et d'actions inter-cycles favorisant la continuité pédagogique :

- mutualiser les pratiques et les ancrer dans le parcours Avenir;
- faire mieux connaître les structures de parcours particuliers et les dispositifs (MLDS/ FOQUALE⁷ etc.);
- partager les contenus et les objectifs des référentiels ou programmes et les attendus de la filière (savoirs faire et savoirs être);
- co-construire les enseignements dans le cadre de projets communs au collège et au lycée professionnel ;
- favoriser des co-interventions entre enseignants de collège et de lycée professionnel.

⁵CLEE - Comité Local École Entreprise ⁶EPI - Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ⁷FOQUALE - Formation Qualification Emploi





Accueil et intégration au lycée professionnel



Accueil et intégration au lycée professionnel

Anticiper davantage la réflexion et la construction du projet d'accueil et d'intégration :

- inscrire dans le projet d'établissement une véritable politique d'accueil structurée (objectifs, modalités, concertation, calendrier, durée et organisation);
- développer une culture de l'accueil s'inscrivant dans la durée et permettant un accompagnement progressif de l'élève tout au long de son parcours;
- garder une souplesse dans l'organisation pédagogique en fonction des objectifs;
- impliquer les équipes dans l'élaboration du projet et les inciter à faire du lien avec les parcours.
 (Avenir, Citoyen, etc.).

Mettre en œuvre un projet qui articule les contenus de la période d'accueil aux objectifs pédagogiques de la formation dans le cadre de la programmation annuelle :

- expliciter les attentes des équipes pédagogiques : présenter les enjeux et les attendus, caractériser les spécificités des différents enseignements (général et professionnel) dans une démarche articulant des approches collectives à différentes échelles (niveaux, filières, divisions);
- mener des entretiens individuels de positionnement visant à bien identifier l'élève en tant que personne : favoriser la constitution de binômes pluri-catégoriels pour la conduite de ces échanges;
- établir un profil d'élève prenant appui notamment sur le bilan de fin de cycle 4 pour repérer ses atouts et ses besoins; le conforter ou l'infléchir grâce à des évaluations diagnostiques dans les disciplines;
- s'appuyer sur les positionnements individuels pour mettre en œuvre la progression pédagogique dans les disciplines et le projet d'accompagnement personnalisé;
- se doter d'outils qui rendent compte de l'évolution de l'élève dans son parcours tout au long de l'année et qui s'inscrivent dans un calendrier préétabli;
- prévoir des temps de régulation et d'évaluation des apprentissages de l'élève d'une part, et des actions mises en œuvre par les équipes d'autre part;
- sécuriser le parcours de l'élève dans une période de consolidation de l'orientation permettant un éventuel changement de filière.

Accompagner l'élève entrant au lycée professionnel vers le statut de lycéen :

- favoriser l'appropriation d'un nouvel environnement (lieux, acteurs, camarades) et développer chez l'élève un sentiment d'appartenance à cette nouvelle structure (établissement, groupe classe, filière);
- promouvoir l'engagement de l'élève en favorisant l'émergence de projets concrets qui :
 - mobilisent les différentes composantes de la structure (Conseil de la Vie Lycéenne, Maison Des Lycéens, Association Sportive, etc.),
 - valorisent les compétences spécifiques des lycéens professionnels pouvant être reconnues dans le parcours Citoyen et validées dans le portefeuille de compétences.
- · prévoir des actions qui conduisent l'élève à la construction de son identité en tant que lycéen





Préparation aux PFMP



Préparation aux PFMP

La préparation aux PFMP relève de la responsabilité de toute l'équipe :

« La recherche des organismes d'accueil est menée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, coordonnée par le directeur ou la directrice délégué(e) aux formations technologiques et professionnelles, ce qui n'exclut pas une participation des élèves à cette recherche sous réserve que celle-ci soit préparée. Cependant, les élèves en début de cycle au lycée professionnel, s'ils peuvent prendre une part active à cette recherche, sont accompagnés par leurs enseignant(e)s» circulaire n° 2016-053 du 29-3-2016.

La recherche des organismes d'accueil :

- construire un calendrier des PFMP qui, pensé selon les contraintes de l'établissement, peut être réfléchi à l'échelle d'un territoire pour optimiser le potentiel d'accueil dans les entreprises;
- réunir les conditions favorables à l'implication de l'élève dans la recherche de sa PFMP ;
- anticiper les contacts avec les entreprises locales pour préparer l'accueil des élèves;
- · développer des conventions avec les entreprises ;
- échanger avec les entreprises sur le niveau de compétence attendu et les modalités d'évaluation des élèves.

La préparation de l'élève :

- En définir les principes en équipe et l'inscrire dans le parcours Avenir :
- construire un projet d'équipe autour des objectifs de savoirs être exigés en entreprise,;
- · rendre lisibles les attentes de l'entreprise ;
- élaborer un protocole d'accompagnement commun et d'aide individualisée.





Relations avec les familles



Relations avec les familles

- · faire de la relation Ecole-Famille une priorité pour l'intégration réussie de l'élève au lycée professionnel;
- · accompagner les familles pour faciliter la mobilité de leur enfant tout au long de son parcours de formation.

Ecole Famille

- rendre lisibles les rouages de l'orientation et l'offre de formation en amont de la 3^{ème} comme le préconise le parcours Avenir;
- élaborer des protocoles de fonctionnement et de communication partagés par tous (enseignants, élèves, familles) ;
- prendre en compte la singularité des familles dans les modes et les contenus de communication ;
- identifier et prendre en compte ce qui nourrit la défiance de certaines familles envers l'Ecole ;
- permettre aux parents d'effectuer un suivi du parcours scolaire de leur enfant :
- faciliter l'accès aux télé services (LSU⁸, Folios⁹ ...),
- améliorer la clarté du discours en termes d'éléments de programme travaillés, de positionnement, d'acquis et de marges de progrès de l'élève.
- développer des actions permettant d'associer plus encore les parents à la vie de l'établissement, (journées d'intégration, Ecole Ouverte ...);
- légitimer la place de tous les parents, surtout ceux les plus éloignés des codes de l'école ;
- associer les parents à la sécurisation du parcours d'orientation à l'entrée en 2^{de} professionnelle (confirmation du choix ou orientation vers une autre filière).

Ecole Famille Entreprise

- élaborer et diffuser aux familles un protocole sur les PFMP (calendrier, définition des objectifs, listes et rôle des intervenants, désignation du professeur référent...);
- faire connaître l'existence du livret de suivi de stage ou PFMP (pré-convention, documents de suivi de recherche, conventions et annexes pédagogiques et financières, documents règlementaires liés à la profession ...);
- expliciter les attentes et contraintes de l'entreprise, par exemple, en associant les parents aux visites d'entreprises;
- lever les obstacles à la mobilité (hébergement en internat, remboursement des frais de déplacement...).



⁸LSU - Livret Scolaire Unique

 $[^]g$ Folios - Outils numériques pour accompagner le parcours de l'élève de la 6° à la terminale - ONISEP